L'École de la médiation, un projet multi-partenarial pour les professionnels de la médiation scientifique

__ par Anne-Lise Mathieu et Noémie Lozac'h-Vilain *



Largement utilisées par les médiateurs, les démonstrations spectaculaires donnent à voir, mais aussi à comprendre les phénomènes mis en jeux. © Palais de la découverte/A. Robin

L'École de la médiation – dont les responsables présentent ici la démarche et les différentes étapes de mise en place – a pour principaux objectifs de proposer une offre évolutive de formations adaptée aux besoins, de faire connaître et reconnaître le métier de médiateur et de constituer un réseau de professionnels de la médiation et de la formation à la médiation.

'École de la médiation a pour objectif de professionnaliser la transmission des savoirs scientifiques et techniques et de valoriser le métier de médiateur scientifique. Ce projet multi partenarial conçoit des formations courtes à destination des professionnels de la CSTI, étudie les attentes et les besoins en formation des médiateurs en France, et met en place une veille sur les pratiques de médiation.

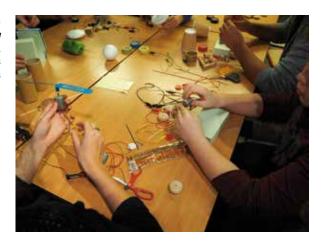
Dans le cadre du programme des investissements d'avenir "Égalité des chances et promotion de la culture scientifique", un appel à projet a été publié le 7 décembre 2010, par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine. En réponse à cet appel, Universcience et ses partenaires ont déposé le 28 février 2011 l'initiative ESTIM (Égalité d'accès aux Sciences, aux Techniques, à l'Innovation et au Multimédia), l'École de la médiation en constituant l'un des trois volets.

La phase-projet, d'une durée de 4 ans (2012-2015) a permis de développer et tester une offre de formation, de former des formateurs, d'aménager des espaces de formation et de construire son mode de fonctionnement. L'organisation élaborée en phase projet consistait en un consortium de partenaires coordonné par Universcience.

Plébiscité par l'ensemble des partenaires, ce fonctionnement a été adopté pour l'exploitation pérenne de l'École de la médiation.

^{*} Anne-Lise Mathieu est coordinatrice du projet École de la médiation, Universcience anne-lise.mathieu@universcience.fr Noémie Lozac'h-Vilain est chargée de formation à l'École de la médiation, Universcience noemie.lozach-vilain@universcience.fr

L'atelier de Tinkering favorise la créativité des publics © ESPGG-ESPCI



Les partenaires du projet

Afin de mener à bien un projet autour de la formation à la médiation, il était essentiel de regrouper des institutions expertes dans ces domaines et de jouer sur leur complémentarité.

Les associations Petits débrouillards, Planète Sciences et Traces, qui dirige l'Espace des sciences Pierre Gilles de Gennes/ESPCI, ainsi que l'établissement public Universcience sont des acteurs de la culture scientifique et technique. Ces institutions comptant des médiateurs/ animateurs scientifiques parmi leurs collaborateurs, bénéficient d'une bonne connaissance de ces professionnels et du travail de terrain. Il était essentiel de croiser cette expertise avec une réflexion et des apports théoriques sur la médiation que le milieu de la recherche et de l'enseignement universitaire à la médiation pouvait nous apporter, représenté par les universités Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris Diderot et l'université de Bourgogne. L'apport des opérateurs reconnus de la formation professionnelle, le Conservatoire national des arts et métiers et l'Office de coopération et d'information muséales, était également nécessaire. À ce noyau dur de partenaires, organisés en consortium, sont venus s'adjoindre, de façon ponctuelle et selon les chantiers et travaux, d'autres acteurs publics et privés : Armines-Paris Tech, Cegos, Pilotis-Centoridep, l'IUT de Tours, le Muséum national d'Histoire naturelle...

De nouvelles collaborations sont maintenant à construire qui contribueront à l'objectif de fédération du projet "École de la médiation".

Les constats et partis pris de l'École de la médiation

Un présupposé a présidé au projet. Au-delà des appellations extrêmement diversifiées par lesquelles sont désignés les médiateurs scientifiques (voir l'article de S. Frugier p. 12), au-delà des spécificités des modes d'organisations au sein des institutions et orientations particulières liées aux typologies de structures, voire aux thématiques, il existe bien un métier, aux contours encore mal définis, mais mettant en jeu des compétences spécifiques qu'il reste encore à clarifier.

Diverses études qualitatives ont été menées sur les spécificités des professionnels de la médiation, et les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur métier dans des contextes différents (petites/grosses structures en région parisienne ⁽¹⁾, structure patrimoniales ⁽²⁾ de différentes régions ⁽³⁾. Ces diverses études ont été complétées par une enquête quantitative en ligne menée par l'OCIM.

Une représentation commune du métier ressort clairement des études qualitatives et comme le dit Ludovic Garatini dans sa synthèse de ces études ⁽⁴⁾:

"Le premier constat est celui d'une très grande uniformité dans la représentation du métier et de ce qui apparait comme essentiel pour et par les médiateurs. Ce, malgré la diversité des profils interviewés et des modalités de conduite d'entretiens entre les 4 enquêtes. Les médiateurs se définissent surtout par leur activité face-public et la manière dont ils l'exercent (interactivité avec les publics, adaptabilité à la diversité des situations et des profils...). Plus significativement aussi, ils s'identifient par ce qu'ils ne font pas (opposition souvent évoquée avec la figure du guide, de l'enseignant, du chercheur...)".

Au-delà de la variété des appellations qui renvoient souvent à des modalités d'exercices du métier, les compétences mises en œuvre nous semblent largement communes. Nous avons pris le parti dans cet article d'utiliser le terme de médiateur scientifique. Il désigne les personnels des musées, centres de sciences, centres de recherches, universités et associations scientifiques diverses, qui assurent de manière régulière des fonctions d'interactions directes avec les publics. Et ce, en vue de transmettre, expliquer, rendre accessible des concepts, ou théories, de montrer des phénomènes scientifiques, de permettre l'accès aux sciences, de favoriser les échanges, de rendre les publics acteurs, ou encore de débattre autour des enjeux Sciences et Société... Ce terme remplace la multiplicité des termes choisis par les institutions : animateurs scientifiques, démonstrateurs, chargés d'exposés, guides... (voir l'article de S. Frugier sur les profils des médiateurs en France).

(1) Thiévant, S. Étude qualitative sur les besoins en formation des médiateurs et animateurs scientifiques dans des structures de différentes tailles en Île-de-France, 2013 (2) Belaën, F. et Mathieu, A.-L. Besoins en formation des médiateurs dans des institutions patrimoniales de Bourgogne/Franche-Comté. 2013. (3) Le Marec, J. et Broitman, C. Rapport d'étape sur l'enquête réalisée auprès de médiateurs scientifiques. Pratiques et besoins en formations autour de la thématique débats de sciences. Étude qualitative réalisée dans la région Rhône-Alpes CERILAC, université Paris-Diderot, mai 2013 ; Thiévant S. Compétences nécessaires et besoins en formation des animateurs et médiateurs scientifiques. Étude qualitative réalisée auprès de médiateurs de la région de Toulouse, 2012. (4) Garattini, L. Synthèse de qualitatives menées auprès des acteurs de la médiation (médiateurs et encadrants) sur les profils et les besoins en formation, 2013.

De la formation continue au métier de médiateur et non de la formation initiale

Le choix de proposer de la formation continue est un parti-pris fort de l'École de la médiation basé sur différents constats confirmés par les études réalisées en phase projet.

Il existe en France nombre de formations initiales pouvant concerner les médiateurs et animateurs scientifiques (5). La plupart des formations initiales à la médiation scientifique sont dispensées dans le cadre universitaire parallèlement ou en complément à l'enseignement d'une discipline scientifique. Ces dernières années, on a constaté une multiplication des formations à la communication scientifique (au sens large) au niveau universitaire. Elles s'adressent généralement à un public très large et préparent aussi bien aux métiers de guides-conférenciers, journalistes scientifiques, chargés de communication scientifique que médiateurs et animateurs scientifiques, voire s'adressent à des chercheurs ou futurs chercheurs et des enseignants.

Ces formations universitaires à la "médiation scientifique" sont axées majoritairement sur la communication scientifique écrite, audiovisuelle et numérique ou sur la gestion de projets muséologiques. D'autres filières (brevet, associations) dispensent des formations à l'animation scientifique (ex : BPJEPS, Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, accessible aux détenteurs d'un Bafa).

Ces formations si elles constituent un excellent cadre général de référence, préparent généralement assez peu voire pas aux interactions directes avec les publics, et aux difficultés rencontrées au quotidien par les médiateurs. L'idée de l'École de la médiation est donc de venir en complément de cette offre déjà existante et de proposer de la formation continue courte pour des professionnels déjà en poste.

La formation continue pour les médiateurs scientifiques existe également ⁽⁶⁾. Certains opérateurs comme l'OCIM ou le Cnam ont acquis dans ce domaine une expertise et une notoriété indéniable. Mais pour la grande majorité, les formations à la médiation sont souvent mal connues et mal communiquées. De plus, elles ne couvrent pas à ce jour l'intégralité des volets du métier de médiateur. L'École de la médiation a donc comme objectif de fédérer les acteurs de la formation professionnelle continue à la médiation et de leur donner une meilleure visibilité.

Un apprentissage du métier "sur le tas", à l'arrivée dans les institutions

Les médiateurs actuellement en poste et passés par une formation initiale à la médiation en France sont encore minoritaires, selon les estimations de l'étude européenne Pilots (7) et de l'étude quantitative (8).

Les médiateurs et animateurs scientifiques présents dans les différents musées et centres de sciences français ou travaillant dans des associations se forment souvent à la médiation humaine lors de leur entrée dans la vie professionnelle, par un système d'imitation et de compagnonnage. Les musées et centres de sciences dispensent généralement une formation interne, à l'arrivée des personnes récemment recrutées. Là encore, cela ne couvre pas l'ensemble des volets du métier et la formation continue est largement insuffisante.



Les formes théâtralisées rendent accessibles des phénomènes complexes, permettent de dédramatiser l'ignorance ou l'erreur. ou encore contextualiser l'avancée des sciences. © Cité des Sciences et de l'Industrie/V. Castro

Des professionnels souvent non valorisés, précarisés

Comme dans le champ plus large de la médiation culturelle ⁽⁹⁾, on observe une non-reconnaissance des compétences requises pour exercer le métier de médiateur. Ces professionnels sont maintenus, pour beaucoup d'entre eux, dans des statuts précaires et peu rémunérateurs ⁽¹⁰⁾. C'est ce que confirment une fois de plus les études qualitatives et quantitative et cet état de fait existe également au niveau européen ⁽¹¹⁾:

"... Par ailleurs, il ressort de ces études que la profession est marquée par une grande précarisation et un manque de reconnaissance (statutaire, expertise...) qui semble même historique. Cette précarité vient aggraver un manque de disponibilité déjà patent, notamment pour la formation. Élément qui sera à prendre en compte par l'École de la médiation..." (12).

(5) OCIM, Premier Recensement des formations existantes à destination des médiateurs et animateurs scientifiques en France : Les formations initiales. 2013. (6) OCIM Premier Recensement des formations existantes à destination des médiateurs et animateurs scientifiques en France : Les formations continues. 2014. (7) Richard, O. Profils et rôles des médiateurs scientifiques en Europe. 2010. (8) Frugier, S. Étude quantitative, 2014. (9) Peyrin, A. Être médiateur au musée, sociologie d'un métier en trompe l'œil. 2011 ; Aubouin, N., Kletz, F. et Lenay, O. Médiation culturelle : l'enjeu de la gestion des ressources humaines, 2010. (10) Peyrin, A. Les usages sociaux des emplois précaires dans les institutions culturelles. Le cas des médiateurs de musées, Sociétés contemporaines, n°67, 2007, pp.7-26. (11) Garattini, L. Synthèse de quatre études qualitatives menées auprès des acteurs de la médiation (médiateurs et encadrants) sur les profils et les besoins en formation. Université Paris-Diderot ; Étude complémentaire pour la construction d'un référentiel de compétences de médiateur : le point de vue des porteurs du métier, Armines-Mines ParisTech, 2015. (12) Uyen, L. et King, H. The professionnalization of Museum educators: The case in Science Museum, Museum Management and curatorship, vol. 22, 2007, pp. 131-149.

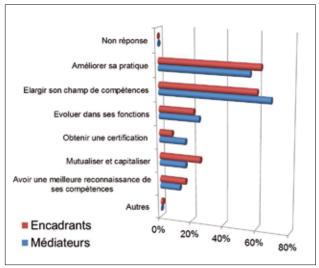
En contradiction avec des discours affichant leur rôle essentiel auprès des publics et en niant l'expertise développée par ces professionnels, beaucoup d'institutions considèrent que cette fonction peut être accomplie aisément par des personnels non ou insuffisamment formés à la médiation (étudiants en science, doctorants...) ou en science (détenteurs de diplômes d'animateurs ou de médiateurs culturels).

La méconnaissance des temps indispensables pour préparer les interactions avec les publics (construction et adaptation d'outils et de supports pédagogiques, mise à jour incessante des savoirs scientifiques, mais aussi des connaissances sur les outils, les formes et les publics) ont même conduit certaines institutions à externaliser ces fonctions "face public" conduisant immanquablement à une détérioration des prestations proposées aux publics (13). Le recours à des contrats précaires, étudiants, doctorants par nombre d'institutions entraîne une déperdition notable des compétences acquises et la nécessité sans cesse renouvelée de former de nouveaux médiateurs.

Au-delà des aspects économiques souvent mis en avant pour justifier cet état de fait, il existe aussi dans les institutions un manque d'information sur ce que font exactement ces professionnels et sur les compétences requises pour exercer ce métier. Les études qualitatives et quantitatives réalisées au cours du projet ont pour objectif de mieux connaître les médiateurs pour préciser les contours du métier. C'est également l'objet du référentiel de compétences transversal qui a été élaboré (voir encadré cicontre).

Des besoins en formation exprimés par les médiateurs et leurs encadrants

Les médiateurs et animateurs scientifiques, généralement impliqués dans de nombreuses activités au sein de leur institution, ne bénéficient que de peu de formations organisées (voir tableau 1 ci-dessous). Le manque de temps ainsi que le peu de formations adaptées à leurs besoins sont souvent mis en avant (14). Ils sont cependant largement demandeurs de formations et la palette des thématiques demandée est très étendue (voir tableau 2 ci-dessous). Les plus fréquentes tournent autour de la connaissance des publics et comment interagir avec, la conception d'activités, mais également la gestion de projet de médiation ou les nouvelles formes et outils de médiation. Pour tenir compte des faibles disponibilités de ces personnels, les formations École de la médiation proposées seront des formations courtes, d'une durée moyenne de 2 à 3 jours.



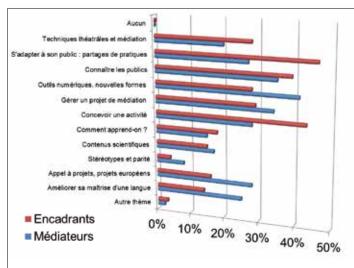


Tableau 1

Les raisons des demandes de formation continue par les médiateurs et leurs encadrants. Les principales demandes autour de la formation continue ne se situent pas tant au niveau d'une certification, que de l'amélioration des pratiques et de l'élargissement des compétences (Extrait de l'étude quantitative sur le profil des médiateurs en France et leurs besoins en formation). Le haut niveau de diplôme de beaucoup de médiateurs, constaté lors des études qualitatives et quantitatives, peut expliquer ces réponses.

Tableau 2

Les thématiques des formations demandées par les médiateurs et leurs encadrants. Les formations autour des techniques d'interaction avec les publics et de la connaissance des publics sont largement plébiscitées. Les formations autour de la conception d'activités, des nouvelles formes et des nouveaux outils de médiations, et de la gestion de projet sont également largement demandées. Il existe parfois des différences non négligeables dans la hiérarchisation de ces besoins en formation entre médiateurs et encadrants.

(13) Aubouin, N., Kletz, F. et Lenay, O. Entre continent et archipel, les configurations professionnelles de la médiation culturelle. 2009. (14) Thiévant, S. Compétences nécessaires et besoins en formation des animateurs et médiateurs scientifiques. Étude qualitative réalisée auprès de médiateurs de la région de Toulouse, 2012.

Un référentiel de compétences pour les médiateurs

Réaliser un référentiel de compétences du métier de médiateur scientifique dans le cadre du projet École de la médiation est apparu comme une nécessité pour de nombreuses raisons. L'extrême diversité des lieux et des modalités d'exercice du métier, des conventions collectives de rattachement, ainsi que des appellations des acteurs, aboutit à une quasi impossibilité de dessiner une image cohérente du métier. La méconnaissance par les institutions, de la diversité des activités réalisées par ces acteurs et des compétences qu'ils mettent en jeu, conduisent généralement à une dévalorisation du métier. De plus, la construction de formations adaptées au plus près aux attentes et besoins des acteurs nécessite d'avoir une représentation précise de leurs activités et compétences.

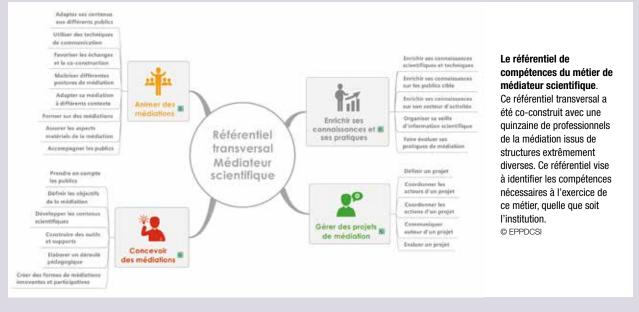
L'École de la médiation souhaite s'adresser à l'ensemble de ces acteurs et les fédérer. Il était donc nécessaire d'identifier s'il existait effectivement des compétences "socles" mises en jeu par les professionnels, quel que soit le lieu d'exercice de leur activité et sur lesquelles l'ensemble des acteurs s'accordaient.

La construction d'un référentiel de compétences "transversal" a été un chantier collectif. Il a été mené par une quinzaine d'experts et de professionnels de la médiation scientifique, issus de structures aussi diverses que des centres de sciences, des associations de l'éducation populaire et de l'éducation à l'environnement, une université, un musée des techniques et un muséum.

Il est apparu que, malgré la diversité des structures d'appartenance, les professionnels ont réussi à s'accorder sur ce qui constitue le socle commun des compétences du métier de médiateur scientifique. Ce travail collaboratif permet de faire émerger les 4 grands champs de compétences du métier et de les décliner selon un système arborescent. Il s'agit de tout ce qui concerne l'animation d'activités avec des publics, de la conception des activités de médiation, de l'enrichissement permanent des connaissances et des

pratiques et enfin de la gestion de projets de médiation (voir le tableau ci-dessous). Le référentiel et la démarche sont consultables et téléchargeables à l'adresse suivante : www.estim-mediation.fr/metier.

L'ensemble de ces compétences n'est pas utilisé avec la même importance et la même régularité selon les lieux d'exercice du métier. Certains médiateurs juniors ou seniors ne possèdent pas toute la palette ou ne réalisent pas la totalité des activités en lien avec ces compétences ; généralement en raison du mode d'organisation des institutions. Il est tout du moins essentiel de ne pas dissocier les différents volets. Chacun des pans du métier alimente et s'enrichit des autres. Lorsque l'on anime en présentiel, on acquiert une connaissance des publics extrêmement précieuse pour la conception des activités de médiation. Un médiateur qui ne concevrait pas ses propres médiations se retrouverait souvent mal à l'aise par rapport à des déroulés, outils ou supports qui ne lui correspondent pas. D'autre part, concevoir des médiations sans les confronter soimême aux usagers que sont les publics empêche souvent de les adapter et de les faire évoluer. Le médiateur doit disposer de temps pour actualiser régulièrement ses connaissances, prendre du recul sur ses pratiques et les confronter à celles d'autres professionnels issus de structures différentes. Ceci afin de pouvoir faire évoluer ses pratiques et proposer des médiations en phase avec l'actualité et l'évolution de la société. Ces temps d'actualisation limitent en outre l'usure liée à la répétitivité de certaines de ses activités. Il doit aussi maîtriser les process et outils de la gestion de projet afin de travailler avec des partenaires internes et extérieurs et organiser activités et événements. De nombreux autres acteurs de la CSTI sont amenés à réaliser des actions de médiation. Il n'en demeure pas moins qu'une réelle expertise de médiation prend du temps et met en jeu de très nombreuses compétences. Ceci justifie largement qu'un corps professionnel lui soit dédié.



Session de formation pilote à l'École de la médiation en 2013, Les techniques théâtrales appliquées à la médiation : une stagiaire est équipée d'un suiveur de regard pour analyser les interactions avec les publics. © Cité des

Sciences et de l'Industrie/A. Robin

Les enjeux de la formation continue des professionnels de la médiation

Si elles expriment des ambitions très générales de sensibiliser, de donner le goût des sciences voire même de susciter des vocations, les institutions employant des médiateurs sont confrontées à un autre enjeu majeur. Les professionnels en contact direct avec les publics sont la vitrine de leur établissement. Ce sont eux, au même titre et souvent davantage que les expositions et collections, qui vont contribuer à construire l'image de sérieux, d'expertise, en un mot de légitimité de l'établissement. Une médiation soustraitée, externalisée, insuffisamment formée, ne peut que contribuer à dévaloriser fortement cette image.

Pour assurer ce niveau de qualité, les métiers de la médiation et de l'animation requièrent impérativement de la formation continue en matière d'actualisation des contenus, sur les postures d'échanges avec les publics, et les formes d'activités proposées aux publics. De nouvelles façons d'apprendre se font jour avec le Web 2.0, des outils de médiation sont à développer, notamment pour toucher les publics adolescents. Beaucoup de professionnels travaillent en vase clos dans leurs institutions, ce qui, à terme, s'avère contreproductif dans un métier qui demande créativité et renouvellement permanent dans un contexte où le rapport aux sciences se complexifie.

Les compétences et expertises développées par ces professionnels au cours de l'exercice de leur métier, sont souvent peu capitalisées, et donc difficilement transmissibles aux nouveaux arrivants. Des outils de formalisation et de capitalisation sont encore à construire avec ces professionnels et à mutualiser. Ils en font la demande.

Un autre enjeu majeur concerne les médiateurs euxmêmes. Cette profession mal reconnue, souvent dévalorisée, voit ses membres dispersés et isolés. Le projet "École de la médiation" se veut à la fois un moyen de fédérer, de partager pratiques et compétences et de valoriser les médiateurs. La formalisation des savoir-faire, la mise à jour régulière des compétences indispensables à l'exercice de la profession, mais aussi la construction d'un cadre théorique aux pratiques "métier" permettront, à terme, de faire mieux connaître et reconnaître le métier. L'objectif de cette école est de générer une réflexion sur les pratiquesmétiers, et de favoriser la transmission des compétences. Les médiateurs formés, en adoptant une position réflexive sur leurs pratiques, feront évoluer leurs modes d'interactions avec les publics, les enrichiront. Ils seront mieux à même de répondre aux besoins et attentes des publics. Ils contribueront à les rendre acteurs de leur propre cheminement vers la connaissance des sciences et à en faire des citoyens éclairés, en position de faire des choix. Leur impact, notamment sur les jeunes ne pourra que gagner en efficacité et contribuera davantage à susciter l'intérêt et le goût pour les sciences.



Les 3 grands pôles du projet

L'École de la médiation intègre 3 axes opérationnels de développement qui constituent ensemble la force du projet, chacun de ces volets s'appuyant et/ou enrichissant les autres.

La conception

Le pôle conception crée les parcours de formation en s'appuyant sur les compétences métier des acteurs de terrain et des professionnels de la formation pour adultes ainsi que sur les apports théoriques des chercheurs en didactique des sciences, sciences cognitives...

Les modules de formation privilégient les méthodes actives et participatives équilibrant apports pratiques et éclairages théoriques. Durant la phase projet, 30 modules de formation d'une demi-journée ont été conçus, organisés en parcours d'un à 5 jours. Les premières thématiques de formation élaborées l'ont été en lien avec le référentiel de compétence et les résultats des études. Il s'agit de thématiques, comme "Concevoir et animer pour tous les publics", "La gestion de projet de médiation" ou encore "Médiation et inclusion sociale". Chaque module a été évalué, au cours de sessions de formation pilote, par un ensemble de médiateurs de différentes institutions, et par un expert de la formation professionnelle continue indépendant. Cela a permis d'adapter au plus près les modules tant en terme de déroulement pédagogique que d'outils et de supports de formation.

Le travail de conception va se poursuivre avec la coconstruction de nouvelles formations chaque année notamment sur "Nouvelles formes et nouveaux outils de médiation", "La démarche scientifique en médiation" ou encore "Comment travailler avec des publics spécifiques ?".

La formation

Le pôle Formation a en charge l'organisation des parcours, la construction pédagogique adaptée aux besoins identifiés, et la logistique. Des espaces de formations ont été aménagés à la Cité des Sciences et à l'Espace des Sciences Pierre-Gilles de Gennes afin de correspondre au cahier des charges de la formation. Les formations École de la médiation sont cependant susceptibles de se dérouler dans n'importe quelle région de France, en fonction des demandes.

La construction d'une offre de formation professionnelle impose d'adopter les méthodes et outils de la formation continue et de garantir la qualité des formations proposées, tant pour le choix de formes et de contenus proposés, que pour l'animation des formations. Pendant la phase projet, huit personnes possédant la double casquette d'une expertise en médiation et en formation ont suivi une formation certifiante de formateur. Chaque année, de nouveaux formateurs seront formés, enrichissant l'équipe de professionnels. À ce pool de formateurs certifiés, viennent s'adjoindre des enseignants-chercheurs. L'ambition de l'École de la médiation, dans sa phase d'exploitation, est de couvrir tous les domaines de compétences du métier de médiateur scientifique, en proposant directement ces formations, ou en communiquant et valorisant des offres existantes en France notamment via son site Web.

La mise en place de formations certifiantes, s'intégrant ou non dans le processus de Validation des Acquis par l'expérience (VAE), est un moyen incontournable de professionnaliser. Outre la possibilité d'être inscrites aux plans de formation des établissements et prises en charge par les OPCA, certaines formations certifiantes s'intégreront au CPF (ex DIF).

L'évolution des pratiques du numérique, le développement de nouveaux outils de formations, et les faibles disponibilités des médiateurs nous amèneront à proposer des services, outils et formations en ligne. L'instruction des modalités, formats et la conception d'une première offre, en synergie avec des partenaires industriels et universitaires, a été initiée durant la phase projet. Son plein développement ne sera atteint qu'en phase de fonctionnement.

Les premières formations professionnelles seront proposées à partir du second semestre 2016. Le programme des premières formations proposées et des modalités d'inscriptions sont sur notre site Web à l'adresse suivante : www. estim-mediation.fr/les-formations/. L'École de la médiation propose également des formations à la demande.

Études et veille

Le pôle observatoire a en charge la production et la valorisation d'études qualitatives et quantitatives autour des pratiques métiers, l'analyse des besoins en formation et la mise en place d'une veille. Ce volet a une fonction absolument essentielle, car il permet de rester en phase à la fois avec les attentes des professionnels et de s'adapter à l'évolution des pratiques.

Via son site Web (www.estim-mediation.fr/), l'École de la médiation propose une veille métier sur les pratiques innovantes, les événements, les formations, les propositions de stages ou d'emploi et met à disposition des professionnels un ensemble de ressources (articles, études, outils pédagogiques...).

À ces 3 axes s'ajoute un volet de coordination générale, fonction au service de l'ensemble. Sur chacun de ces pôles, le travail en équipe pluri partenaires est un des fondamentaux. Il s'agit de s'enrichir mutuellement des connaissances, savoir-faire, points de vue des autres et de construire notre culture commune au-delà de nos spécificités. Ce travail coopératif est aussi une façon de mieux se connaitre et de se fédérer.



Session de formation pilote de l'École de la médiation en 2015, L'inclusion sociale en médiation, à l'Espace des Sciences Pierre-Gilles de Gennes. © Cité des Sciences et de l'industrie/A. Robin

Conclusion

Après une phase projet très enrichissante, c'est maintenant la naissance officielle de l'École de la médiation.

Plusieurs défis seront à relever pour une pérennisation durable : proposer une offre de formations adaptée aux besoins, vivante et évolutive ; faire connaître et reconnaître le métier ; constituer un réseau de professionnels de la médiation et de la formation.

La réussite de l'École de la médiation tiendra principalement à notre capacité à constituer ce réseau des professionnels de la médiation et de la formation à la médiation. Ce travail prend du temps. Il s'appuie sur les outils du numérique (site Web, développement d'outils collaboratifs en ligne...), mais surtout sur le développement de projets communs au-delà des membres fondateurs (conceptions de modules, mutualisations et adaptations d'outils, études et recherches...).

L'École de la médiation s'est construite sur un partenariat entre des universités, des associations et des centres de sciences. Elle devra se poursuivre et s'élargir avec un ensemble d'experts largement distribués sur le territoire.